

## Conseil Municipal du 21 juillet 2017 - 20 h 30 COMPTE RENDU n°29

PRÉSENTS : J. AZAM - C. BILHAC - E. BONAFE - F. BONNE - J. CASTES - B. DEL ROX - J. DELAVALLEE - R.M. SIFFRE -I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL -D. ZARAGOZA  
ABSENTS excusés : M. De BIASIO - L. SEIGNOUREL-

### **01 - Election du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

**Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire.**

### **02 - Adoption du P.V. de la réunion du 15 juin 2017**

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 15 juin 2017.

**Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 15 juin est adopté à l'unanimité.**

### **03 – Modification tableau des effectifs**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau actuel des effectifs de la commune de PERET.

Il précise qu'il convient de réfléchir sur la stagiairisation du personnel actuellement en contrat aidé à la suite de la mise en disponibilité d'une ATSEM à l'école.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification du tableau des effectifs suivante :**

Grade ou emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont temps non complet
<b>Filière administrative</b>				
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	21/35ème
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
<b>Filière technique</b>				
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	2		28/35ème
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	1 à 28/35 <sup>ème</sup> et 1 à 31/35 <sup>ème</sup>
Agent de maitrise	C	1	1	
<b>Filière animation</b>				
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	
<b>Agent non titulaire</b>				
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	2		Contrat selon besoin
Contrat d'Accompagnement dans l'emploi	Contrat aidé	2	2	20h
Contrat avenir	Contrat aidé	1	1	28h

### **04 – Demande de subvention 2017**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demande de subvention des associations.

- Coopérative scolaire OCCE : 1200 € sollicités
- Syndicat du terroir de Pézenas : 200 € sollicités 2016 : 200 € obtenu)
- Association Centre Hérault
- Centre de Secours des Pompiers Clermont l'Hérault

**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes : Coopérative scolaire : 1200 € / Syndicat de terroir Pézenas : 200 €**

### **05 – Demande de subvention au Conseil Départemental - musique**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Conseil Départemental relatif au document « Péret en musique » réalisé par la commune.

Il convient de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour le projet d'école de musique municipale et d'Orchestre à l'école.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet de l'école de musique municipale et l'orchestre à l'école et sollicite l'aide financière du Conseil Départemental de l'Hérault.**

### **06 – Terrain consorts Sanchez**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande des consorts Sanchez (Annie, Jean-Pierre, Françoise) de cession à la commune au titre de l'euro symbolique de parcelle de landes et de terres :

C 828	Maidergues	760 m <sup>2</sup>
D9	Roque de Naves	3100 m <sup>2</sup>
D 61	Roque de Naves	670 m <sup>2</sup>
D 709	Roque de Naves	800 m <sup>2</sup>
D 665	Fontainilles	970 m <sup>2</sup>

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la cession au titre de l'euro symbolique des parcelles C828, D9, D61, D709 et D665.**

### **07 – Motion de soutien – Communauté de Communes du Clermontais**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une motion de soutien présentée par la Communauté de Communes du Clermontais au sujet du Contrat Local de Santé.

Il s'agit de soutenir le maintien de ce dispositif mis en place par le SYDEL du pays cœur d'Hérault et l'Agence Régionale de la Santé Occitanie.

Composée d'un médecin formé à l'urgence, d'un sapeur-pompier et d'un véhicule équipé, cette unité intervient aujourd'hui sur l'ensemble du territoire du Cœur d'Hérault. Elle assure les missions fondamentales d'Aide Médicale Urgente, de permanences des Soins ambulatoire ainsi que des actes administratifs tels que certificat de décès, en complément des points fixes de Permanences des Soins du Territoire (maison médicale de garde de Clermont l'Hérault et Centre d'Accueil et de Permanence des Soins à Lodève).

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion de soutien présentée par la Communauté de Communes du Clermontais au sujet du Contrat Local Santé.**

### **08 – Acquisition terrain SIFFRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'arrêté préfectoral qui déclare d'utilité publique le projet d'aménagement d'une aire de stationnement et de services sur la commune de Péret, rue Pierre et Marie Curie.

Il rappelle que la Direction Générale des Finances Publiques, brigade d'évaluation, a émis une valeur vénale de 255 000 € pour l'acquisition des parcelles cadastrées B848, 396, 397, 398, 399, 400 avec possibilité de majoration jusqu'à 298 500 €.

**Après délibération, le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour rechercher une solution amiable avec Monsieur SIFFRE dans la limite fixée par la Direction Générale des Finances Publiques, brigade d'évaluation, avant d'engager la procédure d'expropriation.**

### **09 – Décision modificative commune**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative n°1 de la commune concernant la réalisation d'un emprunt et l'acquisition des parcelles de M SIFFRE.

Section Investissement

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
2111 prog Aménagement aire de service	300 000 €	1641 prog Aménagement aire de service	300 000 €

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Décision modificative n°1 de la commune.**

### **10 – Décisions d'ester en justice**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des procès-verbaux des gardes champêtres :

- Concernant la fermeture des places de stationnement rue des Clairettes par un mur de parpaing.  
**Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ester en justice et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**
- Concernant le stationnement sans autorisation de mobil home et caravanes au lieu-dit Maidergues  
**Après délibération, le Conseil Municipal décide de recenser toutes les situations similaires sur la commune avant de lancer des procédures envers les tous contrevenants.**

### **11 – Projet de compromis TFImmobilier**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'acte de vente entre la commune et TFImmobilier.

La vente concerne la cession gratuite à la commune de 250 m<sup>2</sup> de terrain (lot 12) situé dans le futur lotissement Les Oliviers (lieu-dit les aires vieilles) afin de réaliser deux logements sociaux.



**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la cession gratuite à la commune de 250 m<sup>2</sup> de terrain situé dans le futur lotissement Les Oliviers.**

### **12 – Vente terrain Peyral**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'agence Expertimo concernant la vente d'un terrain communal au chemin du Peyral.

Madame Roxane DETALLE est intéressée pour acquérir le lot B de 839 m<sup>2</sup> issu de la parcelle mère cadastrée A847 pour un montant de 80 000 €.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la cession du lot B de 839 m<sup>2</sup> issu de la parcelle cadastrée A847 pour un montant de 80 000 €.**

### **13 – Groupement de commande CDG34**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault concernant un groupement de commande d'équipement de protection individuelle.

Chaque adhérent au groupement pourra commander au sein d'un catalogue unique et spécialement orienté vers les besoins des collectivités territoriales. En cas d'adhésion, chaque membre demeurera libre de commander les EPI nécessaires à sa structure, le groupement étant sans obligation d'achat tant sur les types d'EPI que sur leur volume.

**Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité à l'adhésion au groupement de commande d'équipement de protection individuelle du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault.**

#### **14 - Informations au Conseil Municipal :**

##### Décisions du Maire

##### **a) Déclaration d'Intention d'Aliéner**

07/07/2017 Vente par M Claude SORIANO d'une maison d'habitation située 7 place du jeu de ballon à M Guy PELISSOU

04/07/2017 Vente par M Stéphane SOUQUIERE d'un terrain à bâtir situé chemin des roques à la société URBANA

04/07/2017 Vente par la commune de PERET d'un bâti situé lieu-dit Les Roques à M Alexandre CRUSEM

27/06/2017 Vente par M Francis CHABAUD de vignes situées lieu-dit Le Terras à M Christian VERDU

08/06/2017 Vente par M Charles JUNG d'une maison d'habitation située 9 rue Maurice Ravel à Mme Nicole MOULS

23/06/2017 Vente par TFImmobilier d'un terrain à bâtir situé dans le lotissement Victorin Bernard à M Demetrio BARDIS

23/06/2017 Vente par M Ernest et Bernard ROQUES d'un bâti situé rue Jean Moulin à M Lucien DOAT

##### **b) Autres Décisions**

2017/13 portant signature d'un avenant au marché Aménagement de la cave coopérative en halle aux sports, lot 2B, ent Comas sarl, en diminution de 3752 € soit un montant de marché de 32624€ HT.

#### **15 – Questions diverses**

##### **- Lagunage**

##### **a) Approbation avant-projet**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet relatif au projet d'extension du lagunage d'un montant de 98000 €.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'avant-projet présenté.**

##### **b) Approbation lettre de commande**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de commande du Cabinet CARTIER relative au projet d'extension du lagunage.

**Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la lettre de commande de Monsieur CARTIER à un taux de 7.9 %**

##### **- Problèmes chiens et chats errants**

Il est évoqué de nombreux chiens et chats errent dans le village.

**Monsieur le Maire annonce qu'il va faire intervenir la fourrière pour régler ce problème.**

##### **- Stationnements**

Il est évoqué divers stationnements en infraction avec le code de la route qui gênent la circulation dans le village.

**Monsieur le Maire annonce qu'il va demander que les contrevenants soient verbalisés.**

##### **- Sécurité**

Des enfants jouent derrière la salle René Char au risque de tomber du mur qui surplombe la propriété de Monsieur Christophe BONAFE.

**Il est décidé de poser un grillage sur le mur.**

Le secrétaire  
Joël CASTES

Le Maire  
Christian BILHAC